



CC: séance
extraordinaire du 27
novembre 2017

CC: Vo1.17 no. 05

Lendemain du Conseil des commissaires

CONSEIL DES COMMISSAIRES SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2017

Position de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en lien avec l'action collective concernant les frais accessoires exigés des parents

Le Conseil propose de mandater la secrétaire générale à informer les procureurs *ad litem* de la CSPO, soit le cabinet Morency société d'avocats, que la CSPO exige que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs visés par l'Appel en garantie et à l'adoption par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) de directives claires et explicites concernant les frais exigés qui peuvent et ne peuvent pas être exigés des parents par les commissions scolaires.

**Prochaine séance ordinaire du Comité exécutif :
le mercredi 29 novembre 2017, à 19 h 00**

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires :
le mercredi 13 décembre 2017, à 19 h 00**

CONSEIL DES COMMISSAIRES

- *Position de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en lien avec l'action collective concernant les frais accessoires exigés des parents*

La
réussite,
un rêve
à notre
portée!